Nations Unies $E_{\text{C.2/2014/2/Add.10}}$



Conseil économique et social

Distr. générale 7 novembre 2013 Français

Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales Session ordinaire de 2014 21-30 janvier et 7 février 2014

Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

1.	Institut d'études sur la sécurité	3
2.	Institut des affaires culturelles internationales	4
3.	Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants	5
4.	Union interaméricaine pour le logement	6
5.	Académie internationale de l'architecture	8
6.	International Architects Designers Planners for Social Responsibility	9
7.	Association internationale de psychologie appliquée	10
8.	Association internationale des juristes démocrates	11
9.	Association internationale de gérontologie et de gériatrie	13
10.	International Association of Medical Colleges	15





Page

E/C.2/2014/2/Add.10

11.	Association internationale des technopoles	16
12.	Association internationale des recteurs d'université	17
13.	International Association of Women Judges	19
14.	International Bridges to Justice	21
15.	Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes	23

1. Institut d'études sur la sécurité

Statut consultatif spécial: 2001

Introduction

Fondé en 1991 sous l'appellation Institut sud-africain pour la politique de défense et la formation au maintien de la paix, l'organisation a été rebaptisée Institut d'études sur la sécurité en 1996. C'est un institut panafricain de recherche en politique appliquée basé à Pretoria avec des bureaux au Cap (Afrique du Sud), à Nairobi et à Addis-Abeba. L'organisation est un groupe de réflexion s'intéressant à la sécurité humaine en Afrique. Elle vise à intégrer les perspectives de sécurité humaine dans les processus d'élaboration des politiques publiques et à influencer les décideurs en Afrique et au-delà. Grâce à ses travaux de recherche appliquée sur les politiques, l'organisation appuie la formulation des politiques, sensibilise les décideurs et le public, suit les tendances, les évolutions et la mise en œuvre des politiques et contribue au renforcement des capacités.

Buts et objectifs

La vision de l'organisation est celle d'une Afrique paisible et prospère pour tous. Sa mission et son but global consistent à faire progresser la sécurité humaine en Afrique, par le biais de conseils de politique fondés sur des faits, d'appui technique et de renforcement des capacités.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les contributions de l'organisation ont été axées sur les domaines suivants, entre autres : écoétiquetage de la pêche marine en Afrique australe et de l'Est, criminalité environnementale aux Seychelles et au Soudan, gouvernance environnementale, changement climatique, pressions démographiques, conflits en Afrique, partenariats mondiaux émergents, application des lois sur la criminalité environnementale, bonne gouvernance en matière d'eau et d'assainissement en Ouganda, gouvernance du financement climatique en Afrique, en Asie et en Amérique latine, financement carbone en Afrique, éradication du paludisme et instauration de liens entre le changement climatique, les conflits et la gouvernance en Afrique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions ci-après : a) la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009; la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011; les négociations relatives au Traité sur le commerce des armes tenues à New York en juillet 2012; et la réunion de haut niveau sur l'État de droit, tenue à New York le 24 septembre 2012.

13-55430 3/24

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a présenté les résultats des activités de recherche sur le Mécanisme africain d'examen par les pairs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique à l'unité d'appui du Mécanisme de la Commission économique pour l'Afrique; collaboré avec la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo à la préparation des agents de police pour des missions de maintien de la paix et à des fonctions d'appui; contribué aux activités du Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation des mercenaires; fourni un appui consultatif au Directeur de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme à New York; dirigé l'élaboration d'une stratégie pour 2010-2012 concernant la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies; et signé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) un protocole d'accord visant à améliorer la gouvernance environnementale en Afrique, en renforçant la capacité des organismes de maintien de l'ordre.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les contributions en matière de recherche ont mis l'accent sur le changement climatique et, plus précisément, sur les conseils de politique fondés sur des faits en matière de changement climatique (Objectif n° 7). Les conseils de politique donnés par l'organisation ont appuyé les principes mondiaux visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim (Objectif n° 1), réaliser l'enseignement primaire universel (Objectif n° 6) et mettre en place un partenariat mondial pour le développement (Objectif n° 8).

2. Institut des affaires culturelles internationales

Statut consultatif spécial: 1985

Introduction

L'Institut des affaires culturelles internationales est un réseau mondial d'organisations à but non lucratif œuvrant pour le développement humain à travers le monde.

Buts et objectifs

La mission de l'organisation consiste à renforcer les moyens d'action des personnes, des collectivités et des organisations, par ses méthodes et ses valeurs et à promouvoir leur transformation authentique et durable.

Changements à signaler

En 2010, l'organisation a fermé le bureau de son secrétariat international à Montréal au Canada et déplacé son siège social à l'adresse de son bureau à Toronto. Elle opère désormais comme une organisation de réseau virtuelle.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les organisations membres de l'Institut des affaires culturelles internationales contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement grâce à leurs activités. La principale contribution de l'organisation durant la période considérée a été celle apportée à la huitième Conférence mondiale sur le développement humain, tenue à Katmandu en octobre 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les organisations membres de l'Institut des affaires culturelles internationales contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par les activités qu'elles mènent.

3. Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants

Statut consultatif spécial: 1993

Introduction

Le Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants a pour objectif principal la mise en œuvre aux niveaux local (dans 28 pays africains), régional et international de programmes visant à éradiquer les pratiques traditionnelles préjudiciables, telles que les mutilations génitales féminines.

Buts et objectifs

Les activités de l'organisation portent sur les domaines suivants: le renforcement des capacités en vue de consolider les moyens d'intervention de ses comités nationaux et évaluer l'impact des interventions; la recherche opérationnelle, comme l'élaboration d'un manuel pour la formation des jeunes et la mise au point de directives; la création d'autres possibilités d'emploi pour les anciens exciseurs, permettant de les associer progressivement à des activités de microcrédit; la mise en œuvre de programmes pour les jeunes qui considèrent ceux-ci comme des parties prenantes et agents de changement potentiels, ainsi que des victimes; l'organisation d'ateliers pour les médias en vue d'inciter la société à contribuer à protéger les femmes et les filles contre la violence sexiste et les pratiques traditionnelles préjudiciables; et l'organisation de campagnes de formation et d'information visant à autonomiser les femmes. L'organisation collabore également avec les dirigeants religieux et les législateurs dans le cadre d'ateliers et de campagnes visant à formuler des déclarations ouvertes sur la nature irréligieuses des pratiques comme

13-55430 5/24

les mutilations génitales féminines et d'amener les pouvoirs publics à promulguer des lois interdisant de tels actes.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2009, l'organisation a participé aux manifestations suivantes : la dixième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 2 au 27 mars, au cours de laquelle elle a fait un exposé sur la santé et les droits génésiques lors d'une tableronde sur les voix des femmes africaines; la cinquante-unième session du Comité sur les droits de l'enfant, tenue à Genève du 25 mai au 12 juin, au cours de laquelle elle a exercé des pressions en faveur du renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'enfant; et les réunions liées à la santé, les droits de l'homme et le statut des femmes tenue à Bilbao (Espagne), du 27 au 29 janvier, à Genève du 12 au 16 janvier et à Ouagadougou du 8 au 10 novembre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité à signaler.

4. Union interaméricaine pour le logement

Statut consultatif spécial: 1989

Introduction

L'Union interaméricaine pour le logement est une organisation non gouvernementale qui compte une centaine d'institutions appartenant à des intérêts publics et privés comme les caisses d'épargne, les banques de prêts hypothécaires, les banques de crédit immobilier, les banques généralistes spécialisées dans le crédit hypothécaire, les fonds d'aide au logement, les ministères du logement et les sociétés de promotion immobilière. Ces entités participent au financement, à la promotion et à la réglementation du secteur du logement et de l'aménagement urbain dans 22 pays, à savoir, Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Venezuela (République bolivarienne du).

Buts et objectifs

L'organisation a été créée à Caracas en 1964 et a pour objectif primordial de contribuer au renforcement des institutions mentionnées plus haut en leur fournissant des services de conseils techniques, de formation, de recherche et d'information concernant le logement et les politiques et le financement de l'aménagement urbain.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

La conférence interaméricaine pour le logement et des séminaires spécialisés organisés par l'Union interaméricaine pour le logement constituent les forums régionaux les plus importants sur la politique de logement, le financement du logement et la gestion urbaine en Amérique latine. Ces activités comprennent : a) un séminaire international sur les expériences dans le marché de l'immobilier et le financement hypothécaire dans les pays d'Amérique latine durant la crise des « subprimes », tenu au Chili le 26 octobre 2009; b) un séminaire international sur la restructuration du secteur de l'immobilier, à Mexico le 13 novembre 2009; c) un atelier international sur les politiques d'aménagement des terrains urbains aux fins de logements sociaux, tenu au Pérou du 27 au 29 avril 2011; d) le forum interaméricain pour le financement du logement, tenu au Pérou les 5 et 6 août 2010, les 17 et 18 novembre 2011 et les 3 et 5 décembre 2012, auquel ont pris part la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale; e) des cours sur les services bancaires hypothécaires interaméricains visant à promouvoir le crédit pour les logements sociaux dans les pays d'Amérique latine, organisés aux États-Unis du 22 au 24 juin 2009, du 19 au 21 avril 2010, du 4 au 6 avril 2011 et du 16 au 18 avril 2012; et f) un forum régional visant à promouvoir des politiques de logement abordable au profit des couches à faible revenu, tenu à Mexico du 10 au 13 juillet 2011 et du 19 au 22 août 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a joué un rôle de premier plan dans la diffusion du savoir et de l'information en échangeant les données d'expérience sur l'amélioration de l'accès des groupes sociaux à faible revenu à des logements abordables, sur la mise en place et le financement des infrastructures et des services urbains, sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, sur la fourniture d'électricité, sur l'évacuation des déchets et sur l'accès à la terre, qui sont autant de facteurs importants pour l'amélioration de la qualité de vie dans les pays d'Amérique latine.

13-55430 7/24

5. Académie internationale de l'architecture

Statut consultatif spécial: 1989

Introduction

L'Académie internationale de l'architecture est une organisation non gouvernementale dont le siège est situé à Sofia, avec des centres à Paris, Moscou, Mexico, Tokyo, Zurich (Suisse), Istanbul (Turquie) et aux États-Unis. Ses membres comprennent des universitaires et des professeurs appartenant à 38 pays.

Buts et objectifs

Les principaux objectifs de l'organisation consistent à stimuler le développement de l'architecture, de l'aménagement urbain et de la théorie architecturale; promouvoir le développement de l'enseignement architectural; organiser des cours d'enseignement du troisième cycle et des ateliers pour les jeunes gens talentueux du monde entier; appuyer et promouvoir des programmes, déclarations, décisions et manifestations des Nations Unies; organiser des conférences et des réunions internationales; et organiser l'Interarch Sofia-World Triennial of Architecture.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aux éditions 2009 et 2012 d'» Interarch », les architectes participants du monde entier ont souligné les idées et les principes destinés à appuyer le développement de l'architecture durable. Ces initiatives incorporent des contributions des architectes visant à créer un habitat harmonieux, à fournir des valeurs contemporaines au patrimoine architectural, à protéger l'environnement et à maintenir une dimension humaine dans le processus de construction moderne. Lors de chacune de ses manifestations, l'organisation met en évidence le rôle et l'importance des programmes des Nations Unies, et plus particulièrement de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du PNUE et du Programme des Nations pour les établissements humains (ONU-Habitat).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux conférences et autres manifestations des Nations Unies liées à l'architecture, l'éducation, l'écologie et le développement durable.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

De 2009 à 2012, l'Académie internationale de l'architecture a organisé les douzième et treizième éditions d'Interarch Sofia-World Triennial of Architecture, sous les auspices de l'UNESCO, du Président bulgare et de l'Union internationale des architectes. L'organisation a le statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de l'UNICEF et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le principal document théorique de l'organisation est intitulé « Charter Horizon 2000 : sustainable architecture for a sustainable world ». Il incorpore trois déclarations sur l'architecture durable pour un monde durable, les établissements respectueux de l'environnement pour le développement durable et l'éducation en architecture. En mars 2013, l'organisation a tenu pour les jeunes architectes talentueux et les étudiants en architecture de différents pays un atelier consacré au développement durable de l'architecture de Kusadasi (Turquie), une destination touristique et centre de villégiature historiques.

6. International Architects Designers Planners for Social Responsibility

Statut consultatif spécial: 1993

Introduction

International Architects Designers Planners for Social Responsibility est une organisation internationale, indépendante au plan politique et religieux d'architectes, de concepteurs et de planificateurs fondée en 1987 et enregistrée à Stockholm.

Buts et objectifs

L'organisation a pour mission de bâtir et de créer à des fins pacifiques, de protéger l'environnement naturel et de planifier et concevoir un environnement construit de manière responsable. En poursuivant ces objectifs, l'organisation s'efforce de les étendre dans le monde entier par le biais de réseaux, de bulletins, de déclarations et de notes de synthèse en ligne, de tenir des conférences et des expositions, de promouvoir ses buts par la recherche, l'éducation et les politiques syndicales et d'autres moyens de développement professionnel, ainsi que de maintenir des normes éthiques au sein de la profession. L'organisation comprend 10 membres (organisations et particuliers) dans 32 pays.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009, l'organisation s'est prononcée en faveur de l'objectif de limiter une augmentation de température à 2 degrés centigrades jusqu'en 2050 et a publié une déclaration exprimant sa préoccupation au sujet de l'incapacité de la Conférence à prendre cet engagement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions ci-après : la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009; la dix-

13-55430 **9/24**

huitième session de la Commission sur le développement durable tenue à New York du 3 au 14 mai 2010; la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à New York les 7 et 8 mars 2011; la conférence intitulée « Sociétés durables : des citoyens responsables », tenue à Bonn (Allemagne) du 3 au 5 septembre 2011 et organisée par le Département de l'information des Nations Unies, lors de laquelle l'organisation a dirigé un atelier sur l'éthique du volontariat efficace; et des réunions consacrées aux premières discussions sur l'avant-projet des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à New York du 25 au 27 janvier 2012 et en février, mars et avril 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation n'a pas coopéré avec des entités du système des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La participation de l'organisation à des manifestations appuie la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, plus particulièrement ceux qui visent à éradiquer la pauvreté (Objectif n° 1), promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Objectif n° 3) et assurer la viabilité environnementale (Objectif n° 7).

7. Association internationale de psychologie appliquée

Statut consultatif spécial: 2005

Introduction

L'Association internationale de psychologie appliquée est la plus ancienne association mondiale d'universitaires et de praticiens de la discipline de psychologie.

Buts et objectifs

L'organisation a pour objectif d'établir des contacts entre ceux qui travaillent dans le domaine de la psychologie et de promouvoir le développement scientifique et social.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont participé à des séances d'information et des conférences du Département de l'information des Nations Unies à New York, pour s'assurer de l'inclusion des questions psychosociales dans l'agenda des Nations Unies et promouvoir la mission de l'organisation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes : la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, au cours de laquelle

l'organisation a coparrainé une manifestation parallèle (New York, mars 2010); les cinquante-troisième, cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la Commission des stupéfiants (Vienne, 2010-2012); la cinquantième session de la Commission du développement durable (New York, février 2012); la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme (New York, mars-avril 2012), lors de laquelle l'organisation a présenté une déclaration écrite et organisé une manifestation parallèle; la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Doha, 2012); le débat de haut niveau de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social (New York, juillet 2012); le Forum de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture de la paix (New York, 14 septembre 2012).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a élaboré, en collaboration avec l'UNICEF, un programme d'autonomisation des filles (Lesotho, 2009-2011).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a collaboré à des projets et participé à des sommets sur la santé de « Médecins d'Afrique » des États-Unis sur la santé maternelle et infantile et sur l'autonomisation des femmes (2009-2012); a mis en œuvre un programme de jeunes avec une organisation non gouvernementale, Transformative Global Learning (République dominicaine et Haïti, 2010-2011); a créé des écoles et des centres de santé (Haïti, 2010-2012); et a coélaboré et évalué un programme d'autonomisation des filles sur la réduction du risque de VIH/sida et la formation à l'entreprenariat (Lesotho, 2010-2012).

8. Association internationale des juristes démocrates

Statut consultatif spécial: 1969

Introduction

L'Association internationale des juristes démocrates est une organisation non gouvernementale jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et représentée à l'UNICEF et à l'UNESCO.

Buts et objectifs

Les objectifs de l'organisation consistent à a) œuvrer de concert pour atteindre les buts spécifiés dans la Charte des Nations Unies; b) faciliter les contacts et les échanges de vues entre les juristes et les associations de juristes de tous les pays, en vue de promouvoir la compréhension et la bonne volonté entre eux; c) assurer l'action commune par les juristes; d) promouvoir, dans le domaine du droit, l'étude et la pratique des principes de démocratie en vue d'encourager le maintien de la paix et de la coopération entre les nations; e) rétablir, défendre et développer les droits et les libertés démocratiques dans les lois et dans la pratique; f) défendre et promouvoir les droits de l'homme et des peuples; g) promouvoir la préservation de l'écologie et des environnements sains; h) plaider en faveur du respect strict de la primauté du droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la profession

13-55430 11/24

judiciaire; et i) défendre le droit de tous les peuples au développement et aux conditions d'égalité économique et au droit de jouir des fruits des progrès scientifiques et des ressources naturelles.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au nombre des principales activités ont figuré la participation à des réunions de la Commission de la condition de la femme, du Conseil des droits de l'homme, de la Commission pour la prévention du crime et la justice sociale, l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la Commission du développement durable et le Comité des ONG sur la condition de la femme, ainsi que la participation aux congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale et aux travaux du Tribunal pénal international sur le Rwanda.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux événements suivants : la réunion du Sixième Comité de l'Assemblée générale tenue à New York le 27 octobre 2009; la cinquantecinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 1er au 12 mars 2010; la dix-huitième session de la Commission du développement durable, tenue à New York du 3 au 14 mai 2010; la treizième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève, du 1er au 26 mars 2010; la quinzième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 13 septembre au 1er octobre 2010, lors de laquelle l'Association a organisé une manifestation parallèle intitulée « Promotion du droit des peuples à la paix »; une réunion avec des responsables du Tribunal pénal international sur le Rwanda, tenue en novembre 2010, en vue de discuter des conditions des prisonniers et avec le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat en vue de plaider pour l'immunité des avocats de la défense pratiquant auprès du Tribunal; la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York, du 22 février au 4 mars 2011; la dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 30 mai au 17 juin 2011, au cours de laquelle l'organisation a coorganisé une manifestation parallèle sur les effets de l'énergie nucléaire sur l'environnement et le droit à la paix le 9 juin; la huitième session du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève le 13 février 2012, lors de laquelle l'organisation a contribué à une déclaration sur le droit à la paix et présenté une déclaration orale en faveur d'un nouvel instrument international pour la protection des droits des populations dans les zones rurales; la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 27 février au 9 mars 2012, au cours de laquelle elle a collaboré à une déclaration par les organisations non gouvernementales en faveur de l'autonomisation des femmes rurales; la vingtième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 18 juin au 6 juillet 2012, durant laquelle l'organisation a présenté une déclaration orale sur le droit à la santé pour les Vietnamiens victimes de l'agent orange et organisé une manifestation parallèle sur ce sujet, le 26 juin; et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012. En outre, l'organisation a présenté une déclaration écrite, avec l'Association américaine des juristes, à l'appui des conclusions sur la politique d'assassinats

ciblés des États-Unis formulées par le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En mars 2011, l'organisation a servi d'» ami de la cour » auprès du Tribunal pénal international pour la question du transfert des affaires au Rwanda.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a appuyé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement grâce à ses interventions devant la Commission de la condition de la femme visant à renforcer les mesures de protection contre la discrimination pour les femmes et les enfants, promouvoir l'éducation et la formation scientifique des filles et des femmes et appuyer l'autonomisation des femmes rurales; par le biais de contributions à la déclaration du Comité des ONG sur la condition de la femme préconisant la mise en œuvre de l'Objectif n° 5; et grâce aux interventions avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, plus particulièrement sur la cessation du féminicide.

9. Association internationale de gérontologie et de gériatrie

Introduction

La mission de l'Association internationale de gérontologie et de gériatrie consiste à promouvoir les niveaux les plus élevés de réalisation en matière de recherche et formation gérontologiques dans le monde entier et à interagir avec d'autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales pour la promotion des intérêts gérontologiques au plan mondial et au nom de ses associations membres. L'Association compte 73 organisations membres dans plus de 65 pays; au total, plus de 45 100 professionnels sont ses membres, y compris les principaux leaders d'opinion dans les services de santé et les services sociaux, le logement et le soutien au revenu, la recherche et l'éducation, la politique publique, l'administration et d'autres domaines, disciplines et professions qui touchent les personnes âgées et leur qualité de vie.

Buts et objectifs

Par le biais de ses comités permanents, l'organisation vise à appuyer la participation des élèves, prévenir le mauvais traitement et la négligence des personnes âgées et promouvoir les technologies consacrées aux personnes âgées.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé à des sessions de la Commission de la condition de la femme, à la Journée internationale des personnes âgées, aux séances d'information de l'American Association of Retired Persons et

13-55430 13/24

des Nations Unies sur le vieillissement dans le monde, de 2009 à 2012, aux réunions mensuelles du Comité des ONG sur le vieillissement, aux première, deuxième et troisième réunions du groupe de travail; aux première, deuxième et troisième réunions du groupe de travail à composition non limitée, en 2011 et 2012, à la soixante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Mexico du 9 au 11 septembre 2009, consacrée à l'impact des conflits armés sur les personnes âgées, au cours de laquelle l'organisation a parrainé un atelier et présenté une étude, et à la soixante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Bonn (Allemagne), du 3 au 5 septembre 2011, au cours de laquelle l'organisation a participé à une table-ronde sur les possibilités de bénévolat intergénérationnel pour un environnement durable. En outre, l'organisation a servi de pair évaluateur pour des articles soumis aux fins d'inclusion dans une publication spéciale du Comité des ONG sur le vieillissement intitulée « Issues of ageing and disability: international perspectives », qui a été publiée en décembre 2010.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, tenue à New York les 19 et 20 septembre 2011; à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012; et à la réunion du Groupe d'experts sur les droits humains des personnes âgées, tenue à New York du 29 au 31 mai 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a conclu avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) un protocole d'accord pour promouvoir des initiatives conjointes visant à s'attaquer aux problèmes du vieillissement à travers le monde. Elle a coorganisé quatre ateliers avec l'OMS en 2011 et 2012, sur : a) l'identification des principaux domaines pour la qualité des soins et la recherche clinique sur les maisons de soins infirmiers, tenu à Toulouse (France), en juin 2011; b) la mise en œuvre d'un programme de promotion de la santé sur la prévention de la démence à déclenchement tardif, tenu à Genève en 2011; c) la promotion de l'accès à l'innovation et à la recherche clinique pour les personnes âgées à la santé fragile, tenu à Athènes, en janvier 2012; et d) l'établissement de liens entre les initiatives africaines et mondiales en matière de droits de l'homme et les personnes âgées, tenu au Cap (Afrique du Sud) en octobre 2012. En outre, en 2012, l'organisation a coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour la population sur un rapport consacré au vieillissement au vingt-et-unième siècle.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a organisé plusieurs réunions avec ses sociétés membres sur les objectifs du Millénaire pour le développement et effectué un examen de la loi sur les améliorations du programme Medicare pour les malades et les prestataires de services et les droits des personnes âgées.

10. International Association of Medical Colleges

Statut consultatif spécial: 2009

Introduction

L'International Association of Medical Colleges est une association professionnelle qui se consacre principalement aux évaluations entre pairs dans le domaine de l'enseignement médical, à la préservation de normes uniformes et à la reconnaissance des qualifications des médecins dans le monde entier. L'organisation est une association sans capital-actions, démocratique et à but non lucratif. Elle est aussi un membre partenaire cotisant de l'International Association of Medical Regulatory Authorities. L'organisation est reconnue par l'Union des associations internationales, un institut de recherche et centre de documentation fondé en 1907 et basé à Bruxelles.

Buts et objectifs

L'organisation a pour objectif de servir la société et ceux qui s'intéressent à l'évaluation de la qualité de l'enseignement médical du premier cycle et de renforcer l'enseignement médical et la pratique médicale. Les normes et les processus de l'organisation sont transparents et les résultats des évaluations sont mis à la disposition du public afin de favoriser la confiance à l'égard de l'intégrité du processus et de ses résultats. Un comité de contrôle vérifie et examine l'intégrité des réglementations des écoles de médecine.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la soixante-troisième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Melbourne (Australie), du 30 août au 1^{er} septembre 2010, qui a mis l'accent sur la santé dans le monde en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a coprésidé, avec l'OMS, la sixième conférence de Genève sur la médecine centrée sur la personne, tenue à Genève le 1^{er} mai 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité à signaler.

13-55430 15/24

11. Association internationale des technopoles

Statut consultatif spécial: 2005

Introduction

L'Association internationale des technopoles compte 370 membres dans 70 pays et un bureau à Beijing. Ses représentants sont actuellement situés en Argentine, au Canada, en Espagne, en Namibie, à Oman et en République de Corée.

Buts et objectifs

L'organisation a pour mission d'être le réseau mondial des pôles scientifiques et technologiques et de relier les professionnels qui gèrent de tels pôles et d'autres domaines d'innovation, de fournir des services qui induisent la croissance, l'internalisation et l'efficacité pour les membres. Un volet important des activités de l'organisation consiste à appuyer et créer de nouveaux pôles scientifiques et technologiques, qui ont un impact particulier sur les pays à économie émergente. Les membres de l'organisation renforcent la compétitivité des sociétés et des entrepreneurs de leurs villes et régions, et contribuent au développement économique dans le monde grâce à l'innovation, l'entrepreneuriat et le transfert des connaissances et des technologies.

Changements à signaler

En vue de reconnaître le caractère évolutif des pôles scientifiques et technologiques, l'Assemblée générale de l'organisation a tenu une réunion en Estonie en juin 2012, au cours de laquelle elle a approuvé à l'unanimité des amendements à ses statuts. Des précisions ont été apportées à la nature de la catégorie de membre affilié, entre autres. Les amendements ne modifient cependant pas les objectifs, la mission, le gouvernement ou la structure de l'organisation, qui restent tous les mêmes.

Contribution à des activités des Nations Unies

Jusqu'en 2010, l'organisation a exécuté à Panama un projet visant à développer et renforcer le Tecnoparque Internacional de Panamá en vue de le convertir en un pôle d'attraction pour les entreprises, les centres de recherche et de développement et les universités.

En février 2010, l'organisation a terminé en Jordanie un projet comportant l'utilisation du logiciel « Strategigram » pour aider l'équipe d'exploitation à définir un modèle stratégique pour le pôle technologique de Jordanie. En septembre 2010, le Strategigram a également servi d'outil d'analyse pour aider le gouvernement de l'État de Minas Gerais (Brésil) à réaliser une étude complète sur les pôles scientifiques et technologiques conformément à sa politique d'innovation et de développement technologique en tant que mécanismes essentiels pour le développement économique. De même, en 2010, l'organisation a terminé un projet dans lequel elle a joué le rôle de partenaire de développement, consistant à encourager les activités de transfert et de diffusion des technologies, établir des passerelles entre les organisations et les entreprises en Turquie et des institutions en Espagne.

En 2011, l'organisation a réalisé sur le secteur des pôles scientifiques et technologiques en Afrique une étude pour laquelle elle a mené une enquête auprès de 137 parcs, incubateurs, universités et organismes gouvernementaux africains. Par la suite, la division Afrique de l'organisation a tenu un atelier auquel ont pris part 56 délégués de 11 pays. Ces activités visaient à renforcer la communication entre les membres et à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils appuient les systèmes d'innovation en Afrique en vue de mettre en place des économies fondées sur les connaissances.

En 2012, des experts de l'organisation ont procédé à une évaluation des stratégies, projets et outils en place dans un pôle technologique à Asunción. De 2009 à 2012, l'organisation a présenté de nombreuses propositions de projets d'activités dans les pays en développement, en vue de développer et de renforcer le rôle des pôles scientifiques et technologiques en tant qu'acteurs essentiels du développement social et économique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité à signaler.

Autres renseignements

L'organisation n'a pas participé aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaire au cours de la période considérée parce que son caractère et sa mission exigent que l'accent soit mis sur l'évolution du mouvement des pôles scientifiques et technologiques et ses différentes composantes, comme les incubateurs d'entreprises, les programmes de développement de l'entrepreneuriat et la création de réseaux au plan international. L'organisation favorise le développement et la croissance et contribue à la réduction de l'écart entre les pays moins développés et les pays riches. En fournissant des conseils, un appui et des possibilités d'établir des réseaux, l'organisation espère aider les collectivités novatrices à être auto-suffisantes et générer des idées, améliorant ainsi leur économie locale, mettant l'accent sur les partenariats pour le développement et déterminant la manière d'être viables au plan environnemental.

12. Association internationale des recteurs d'université

Statut consultatif spécial: 1993

Introduction

L'Association internationale des recteurs d'université a été créée en 1964 à Wroxton Abbey (Royaume-Uni), en tant qu'association des recteurs d'université du monde entier. L'organisation vise principalement à renforcer la mission

13-55430 17/24

internationale et la qualité de l'enseignement de ses institutions dans un monde de plus en plus interdépendant et à promouvoir la sensibilisation de l'opinion mondiale et la paix. L'organisation n'a pas d'intérêts politiques et partisans et elle offre un forum régulier pour les dirigeants et les institutions d'enseignement supérieur pour mettre en évidence et examiner les principaux problèmes et enjeux dans un contexte mondial et multiculturel. Elle est déterminée à servir ses membres et les institutions qu'ils dirigent.

Buts et objectifs

Les objectifs de l'organisation n'ont pas changé au fil des ans. Ils consistent à : fournir une vision mondiale de l'enseignement supérieur; renforcer la mission internationale des institutions dans le monde entier; promouvoir les échanges et la collaboration entre les universités; déployer tous les efforts pour permettre aux dirigeants des établissements universitaires de faire entendre leur voix; promouvoir l'établissement de réseaux et la collaboration entre les dirigeants d'université appuyant le développement durable dans un contexte de compétences mondiales; et promouvoir la paix et la compréhension internationale par le biais de l'éducation.

Changements à signaler

En 2009, l'organisation a demandé à être reconnue par Charity Commission du Royaume-Uni et a été par la suite inscrite au registre des organisations caritatives le 23 septembre 2010.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de l'» Impact universitaire » des Nations Unies, une initiative du Département de l'information des Nations Unies. En 2012, l'organisation et l'université Oberlin du Japon, en partenariat avec l'initiative « Impact universitaire », ont produit une nouvelle publication destinée aux élèves et étudiants des collèges et universités axée sur les questions de désarmement.

En outre, l'organisation collabore avec les Nations Unies par le biais de la Commission sur l'éducation en matière de désarmement, la résolution des conflits et la paix. Durant la période considérée, l'organisation a reçu de l'UNESCO un financement pour un programme pilote en République-Unie de Tanzanie. En partenariat avec l'initiative « Impact universitaire », l'organisation a lancé au siège des Nations Unies une série de mini-conférences sur le changement de nature de la guerre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2012, l'Association a organisé, en partenariat avec l'initiative « Impact universitaire », une réunion sur les questions de l'enseignement dans le monde, qui s'est tenue à Vienne du 19 au 21 novembre. Elle a aussi participé à un séminaire sur la foi, le dialogue et l'intégration organisée par l'initiative « Impact universitaire », qui a eu lieu à New York le 26 novembre. En 2011, l'organisation a prononcé l'allocution principale lors d'une réunion de l'initiative « Impact universitaire » tenue en République de Corée et a participé à une manifestation spéciale du Conseil économique et social sur la philanthropie et l'éducation, tenue le 28 février. En 2010, un représentant de l'organisation a participé à la table-ronde inaugurale de

l'initiative « Impact universitaire », tenue à New York le 18 novembre. Le 21 septembre 2010, en Thaïlande, elle a organisé la première célébration de la Journée internationale de la paix, au cours de laquelle le Secrétaire général a prononcé une allocution. Un représentant de l'organisation a été l'orateur principal au troisième Forum de l'alliance des civilisations, tenu à Rio de Janeiro (Brésil) du 27 au 29 mai.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Commission sur l'éducation en matière de désarmement, de prévention des conflits et de paix continue de collaborer avec les Nations Unies. L'organisation maintient le statut consultatif auprès de l'UNESCO et elle est enregistrée en tant qu'organisation non gouvernementale auprès du Département de l'information des Nations Unies. En outre, elle appuie activement le programme de l'Alliance des civilisations des Nations Unies et ses représentants sont souvent des conférenciers aux réunions et conférences de l'Alliance.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation s'attache surtout à renforcer les capacités dans le secteur de l'enseignement supérieur. Durant la période considérée, elle a entrepris un projet directement lié à l'Objectif n° 2 financé par l'UNESCO sur le rattrapage du retard technologique en République-Unie de Tanzanie. Le projet vise à faciliter la transition des étudiants de l'école primaire (où le swahili et le kiswahili sont les langues principales) à l'enseignement secondaire (où l'anglais est la langue principale) par le biais d'une formation assistée par ordinateur.

13. International Association of Women Judges

Statut consultatif spécial: 2009

Introduction

L'International Association of Women Judges est une organisation non gouvernementale comptant plus de 4 000 membres dans plus de 100 pays. Créée en 1991, l'organisation compte parmi ses membres des personnes de tous les niveaux du système judiciaire, des tribunaux de première instance aux cours constitutionnelles et suprêmes. En outre, les membres ont été élus pour servir dans différents tribunaux et cours au plan international, comme les rapporteurs spéciaux des Nations Unies et à d'autres postes judiciaires internationaux.

Buts et objectifs

Les membres de l'organisation partagent un engagement envers la justice et l'État de droit. L'organisation encourage la nomination de femmes aux fonctions de juges et leur promotion au sein des systèmes judiciaires. Elle organise des programmes novateurs d'enseignement judiciaire qui favorisent les droits de l'homme, éliminent les préjugés sexistes dans les systèmes judiciaires et favorisent l'accès des femmes aux tribunaux d'une manière générale dans l'ensemble de la collectivité. L'organisation favorise le leadership judiciaire et appuie l'indépendance du pouvoir judiciaire. C'est un réseau mondial qui offre des possibilités d'échange

13-55430 **19/24**

et de collaboration. Plus particulièrement, l'organisation s'emploie à faire progresser les droits de l'homme, éliminer la discrimination et la violence sexistes et rendre les tribunaux accessibles et équitables pour tous.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

La quasi-totalité des programmes que l'organisation met en œuvre s'inscrivent sont conformes aux activités des Nations Unies. Tous les programmes d'éducation judiciaire comprennent la formation à la compréhension et la mise en œuvre des traités et conventions des Nations Unies portant sur les droits de l'homme, la violence et la discrimination contre les femmes et les enfants, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. De 2008 à 2011, l'organisation a bénéficié des fonds des Nations Unies qui ont servi à mettre en œuvre un programme en Zambie avec Zambia Association of Women Judges.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation participe aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme, au cours desquelles elle prend part à des tables-rondes portant sur diverses questions liées à ses activités, notamment les droits de l'homme et la justice pour tous. En 2011 et 2012, les tables-rondes auxquelles l'organisation a participé ont mis l'accent sur la question de « sextorsion » (abus de pouvoir par l'exploitation sexuelle). En outre, en 2012, l'organisation a participé à la dixneuvième Conférence internationale sur le SIDA, tenue à Washington, D.C. du 22 au 27 juillet, et a été invitée à prendre part à une table-ronde sur la jurisprudence dans la pratique, en partenariat avec la Tanzania Women Judges Association et la Society for Women and AIDS in Africa.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a été invitée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) à rédiger un document de référence pour son rapport biennal 2011-2012 sur la condition de la femme, qui met l'accent sur l'accès à la justice. L'organisation a participé au groupe consultatif d'experts pour ce troisième rapport. En 2012, elle a été invitée à communiquer aux représentants d'ONU-Femmes et du Programme des Nations Unies pour le développement des informations relatives à ses travaux sur la corruption et la sextorsion. Des membres de l'organisation servent actuellement dans différents tribunaux des Nations Unies, à la Conférence de La Haye de droit international privé (une organisation non gouvernementale) et en qualité de rapporteurs spéciaux, et informent d'autres membres des possibilités et vacances de postes similaires pour contribuer à renforcer la diversité des organismes des Nations Unies et la représentation dans ces organismes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mis en œuvre un programme triennal, de 2008 à 2011, par le biais du Fonds MDG3 des Pays-Bas, visant à mettre en évidence des cas de sextorsion. L'organisation et ses partenaires ont exécuté ce programme aux Philippines, en Bosnie-Herzégovine et en République-Unie de Tanzanie. Dans chaque pays et dans ses exposés à la Commission de la condition de la femme et d'autres organismes des Nations Unies, l'organisation a présenté des éléments de preuve de sextorsion dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que le financement de la phase initiale du programme ait pris fin, l'organisation et ses partenaires continuent de présenter la question de la sextorsion et de son impact aux réunions internationales, aux responsables gouvernementaux et aux représentants de la société civile. L'objectif visé consiste à continuer de sensibiliser davantage à ce phénomène au plan mondial et à attirer l'attention sur la façon dont il est lié non seulement à la violence contre les femmes mais aussi à la corruption. Grâce à l'élaboration et l'utilisation de son propre programme international et d'autres ressources, l'organisation mène une campagne mondiale de lutte contre la sextorsion.

14. International Bridges to Justice

Statut consultatif spécial: 2005

Introduction

L'objectif principal d'International Bridges to Justice consiste à assurer la protection des droits juridiques de base de tout citoyen dans les pays en développement, tels qu'ils sont mis en exergue dans les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Buts et objectifs

En particulier, l'organisation entend garantir à tous les citoyens le droit de se faire représenter par un avocat compétent, le droit d'être protégé de toute peine cruelle ou inhabituelle et le droit à un procès équitable. Pour ce faire, elle fournit une assistance technique directe et organise des formations pour les organisations d'aide juridique émergentes, forme des communautés de conscience internationales afin de soutenir les organisations d'aide juridique émergentes et de promouvoir l'insertion de systèmes de justice pénale efficaces et justes dans l'ordre du jour d'organisations impliquées dans les droits de l'homme au niveau international et dans le développement juridique.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement notable.

Contribution à des activités des Nations Unies

De 2009 à 2012, l'organisation a été un partenaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture. Avec l'appui des Nations Unies, elle a exécuté des programmes d'aide juridique au Burundi, au

13-55430 21/24

Rwanda et au Zimbabwe. Ces projets lui ont permis de faire des progrès notables dans la mise en œuvre des droits de l'homme au plan national.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation collabore avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et a participé aux réunions suivantes à Genève : la treizième session du Conseil des droits de l'homme, tenue du 1^{er} au 26 mars 2010; la troisième session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, tenue du 12 au 16 juillet 2010; la quinzième session du Conseil des droits de l'homme, tenue du 13 septembre au 1^{er} octobre 2010; la quarante-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenue du 4 au 22 octobre 2010; la neuvième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel, tenue du 1^{er} au 12 novembre 2010; la cinquante-unième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenue du 13 février au 2 mars 2012; et la dix-neuvième session (27 février-23 mars 2012), la vingtième session (18 juin-6 juillet 2012) et la vingt-unième session (10-28 septembre et 5 novembre 2012) du Conseil des droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En tant qu'organisation non gouvernementale spécifiquement consacrée à la justice pénale, International Bridges to Justice n'a pas participé à des activités de fond du Conseil économique et social, mais a plutôt concentré ses travaux sur le renforcement des capacités des avocats commis d'office et des communautés d'aide juridique. L'organisation a collaboré avec des partenaires gouvernementaux et de la société civile en vue de mettre en œuvre des programmes de formation en défense pénale, de faciliter des tables-rondes sur tous les aspects du système de justice et d'ouvrir des centres nationaux de ressources sur les défenseurs en matière pénale, en vue de fournir des matériels didactiques et l'aide directe dans le cadre des affaires. L'organisation espère ainsi faciliter la création d'un réseau international de communautés nationales de défense pénale.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Étant donné que la démocratie et l'État de droit ne peuvent exister que parallèlement à un système de justice compétent, l'organisation appuie la réalisation des objectifs de développement social des Nations Unies, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. En renforçant les moyens d'action des avocats de la défense, l'organisation contribue à promouvoir la bonne gouvernance et l'égalité devant la loi, les éléments nécessaires à des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et à promouvoir l'égalité des sexes. Elle œuvre donc en vue de mettre en place un cadre facilitant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

15. Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes

Statut consultatif spécial: 1989

Introduction

La Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes intervient dans 48 pays. Au total, 82 187 familles, 900 prêtres et dirigeants religieux et 30 000 jeunes participent directement aux activités de l'organisation.

Buts et objectifs

Les couples, familles complètes ou monoparentales et veufs, entre autres, sont organisés en petits groupes afin de devenir d'authentiques communautés familiales et d'œuvrer ensemble avec leurs aumôniers pour s'épanouir. Ces associations bénévoles de 4 à 15 familles se réunissent une fois par mois pour évaluer leurs conditions locales, déterminer les besoins pour le bien commun et agir en vue de changer le monde pour le mieux. Ces activités consistent à nourrir les pauvres aux soupes populaires, effectuer des visites aux maisons des personnes âgées, construire et réparer les maisons pour les pauvres et aider les mères célibataires. En Amérique latine et en Asie, l'action de renforcement de la famille menée par l'organisation aide les familles pauvres et défavorisées, par exemple, par la création de centres médicaux à faible coût au Brésil, au Guatemala, au Honduras et en Inde, et par des programmes de formation et de prêts à faible coût en Inde et aux Philippines, et dans certains pays d'Amérique latine. En Argentine, au Brésil et en Uruguay, l'organisation administre des programmes d'adoption qui sont reconnus par le gouvernement.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aux États-Unis, à Malte, au Portugal et à Singapour, l'organisation œuvre pour le bien-être des travailleurs migrants et des réfugiés. Aux Philippines, le groupe des parents sans conjoint fournit un appui matériel et spirituel à ceux et à celles dont le conjoint a émigré. En Australie et au Sri Lanka, les membres ont prôné avec succès les droits de la famille et influencé la législation par des campagnes de lettres. Ils se sont unis en Australie à d'autres groupes de défense de la famille pour écrire aux sénateurs et aux députés afin de défendre le mariage. Au Sri Lanka, l'organisation a écrit aux personnalités gouvernementales et religieuses, y compris aux moines bouddhistes, et avec leur appui, a empêché l'adoption de lois libéralisant l'avortement et légalisant la prostitution.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la réunion du Comité des ONG pour la famille, tenue le 5 décembre 2011.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune activité à signaler.

13-55430 23/24

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En ce qui concerne l'Objectif n° 1, sur l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, les membres de l'organisation d'Espagne et des États-Unis ont collecté et préparé des produits alimentaires aux fins de distribution aux personnes affamées. S'agissant de l'Objectif n° 6, sur la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, les programmes des organisations membres ont favorisé la pratique des vertus de chasteté et de modestie, conformément à la tradition et au bon comportement civique; en outre, l'organisation favorise les relations monogamiques et la fidélité dans le mariage. Pour ce qui est de l'Objectif n° 8, sur l'instauration d'un partenariat pour le développement, en 2011, l'organisation a envoyé des ordinateurs et des livres au Malawi. Au Congrès continental de 2012, tenu à Trnava (Slovaquie), les participants se sont penchés sur la question de la baisse du taux de naissance en Europe et la nécessité d'une solide vie de famille et de solides mariages en vue de consolider la société. À Bangalore (Inde), l'organisation a parrainé un programme de sensibilisation sur la traite d'êtres humains présenté par les organisations Justice and Care et International Services Association-India.